

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL

Réunion du mardi 16 mai 2023

Présent.es: Françoise BAGOT ; Miriam BAUMANN ; Jean-Daniel BERARD ; Laurent BLIN ; Michel BRETON ; Franck BRIAND ; Julia CAMES (Droit au sommeil) ; Hélène d'ALANCON ; Alain GENEL ; Pierre GENIN ; Christophe JUNIEN ; Thomas LUQUET ; Sophie PONS ; Jean POYET ; Corinne TRESKA (Habiter Paris/Pour une ville souhaitable) ; François RICHE ; Marie-Ange SCHILTZ ; Elodie ZURCHER, (Centre Paris Anim' Les Halles)

Excusé-es: Véronique LEVIEUX, élue référente du Conseil de quartier, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations, Déléguée de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne ; Alexandre BAUX DE CASTRO Coordinateur des Conseils de quartier, Pierre-Emmanuel DUPRAT (ADRAQH), Douglas COURTOIS (Centre social La Clairière), Roselyne CHEVALIER, François CHOVET ; Patrick MOSKOVICZ ; Fabien SARFATI ; Céline STEENKESTE.

Invité.es : Josiane MATHIEU

Questions posées par le conseil de quartier lors des séances précédentes, en attente de réponse

Mise en conformité des autorisations de terrasses dans le secteur Montorgueil St Denis : suite à publication du règlement particulier en mars 2022, de nombreuses autorisations non conformes au règlement perdurent : contre-terrasses de l'autre côté de la chaussée, contre-terrasses permanentes, installations interdites sur plusieurs rues du plateau semi piétonnier Halles, Montorgueil (ex rue Montmartre) etc.

Quand la mise en conformité sera-t-elle réalisée ?

Renouvellement de l'équipe d'animation

Le calendrier du vote sera le suivant :

- . Avant le 1er juin : déclarations de candidature par simple e-mail à la Coordination des Conseils de quartier (ddct-mapc-conseilsdequartier@paris.fr)
- . Semaine du 5 juin : envoi par la Mairie de Paris Centre de la liste des candidatures aux Conseiller-e-s de quartier
- . Première quinzaine de juin : présentation des candidatures en réunion—les Conseils de quartier n'ayant pas de réunion prévue à cette période sont invités à en organiser une ad hoc

☞ Conseil de quartier demande la possibilité de réaliser cette présentation en visio conférence

- . 21 et 22 juin : vote des Conseillères et Conseillers sur les équipes d'animation — en Mairie et par e-mail
- . 23 juin : annonce des résultats
- . 28 et 29 juin : vote des Conseillères et Conseillers sur les co-présidentes et co-présidents — en Mairie et par e-mail
- . 30 juin : annonce des résultats

Budget points sur la 1ere biennale CQ et des propositions de l'année en cours.

Année 2021 :

Toutes les dépenses en investissement et fonctionnement actées et votées sont en cours de réalisation, sauf pour le projet des affiches "Art en premier" qui, faute d'avoir organisé l'événement ne seront pas produites. Le budget alloué à ces affiches sera mis en complément de celui dédié aux flyers A5 communication CQ, dépense votée la même année.

Année 2022 :

Complément de dépense pour la sortie d'école Etienne Marcel : Le coût est plus élevé que ce qui a été chiffré, pour un total de 1500 € (au lieu de 814 €) le surplus sera pris sur le reliquat de 2022 (et, si nécessaire, aussi sur les dépenses non acceptées => cf huissier).

Année 2023 en cours :

Fonctionnement (3306€) :

Cycle de cours du soir d'apprentissage de la langue des signes à l'école de la Jussienne : 1050€ **voté.**

Participation au programme Jeunesse loisirs d'été 2023 organisé par les Centres sociaux : 850€ **voté.**

Financement d'un événement autour du Socle : 500€ (sous réserve d'une prise en compte par l'artiste au cours de sa performance du respect de l'environnement urbain : musique amplifiée limitée, horaires de jour...).

Activités autour du Défenseur du Temps avec les élèves et parents d'élèves de l'école Saint-Martin (dernier trimestre 2023) et réalisation d'un livret de présentation du Conseil de Quartier : budget proposé 450€.

Flyers "pédagogiques harcèlement" budget proposé : 350€.

Investissement (8214€):

- Jeux Ecole Dussoubs (tricycles pour tranche d'âge entre 2 et 4 ans, GymLat, anneaux de sport) : 980€ **voté**
- 6 Clous de sol "projet CQ" pour le tracé de l'enceinte Philippe-Auguste Grenier Saint-Lazare : 600€ **voté**
- 3 Clous de sol "projet CQ" autour de la Fontaine de la place Igor Stravinsky : 300€ **voté**
- Demandes de l'école Saint-Martin: Abris à vélos (montant estimé 3000€ montant à préciser ainsi que son emplacement lors de la prochaine réunion).

Année 2024

Projet « place de la poésie », place Joachim du Bellay: une participation globale de 500 € a été acceptée par le CQ mais elle sera imputée au budget 2024, lorsque les contenus auront été élaborés et le chantier terminé, permettant la mise en place des QR code sur les assises en pierre

Groupe de travail sécurité propreté (coordinatrice Françoise Bagot)

- Annonce:

Rendez-vous entre quelques membres de ce groupe et Dorine BREGMAN, Adjointe en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme, le samedi 27 mai pour rechercher un emplacement près du marché Montmartre pour un container de déchets alimentaires.

Présentation du dossier concernant le Jardin Nelson Mandela

Rappel: cet espace urbain est un sujet majeur qui occupe le groupe de travail depuis de nombreux mois ; il a fait l'objet d'une précédente déambulation avec l'ancienne référente de notre conseil de quartier, Amina BOURI Conseillère d'arrondissement, qui s'est soldé par la modification de trois des pieds d'arbres près de Saint-Eustache et la réfection d'une partie de la façade principale de la crèche des Halles près de l'entrée/sortie du métro (ligne 4).

Françoise Bagot présente le dossier : *« C'est un lieu particulièrement singulier et digne des plus grands soins ; un lieu de transit piétonnier d'une densité extrême, selon l'axe nord sud et est ouest.*

Vaste surface, comprenant la plus grande gare urbaine d'Europe, le centre commercial, les 40 salles de cinémas, les équipements municipaux (piscine, conservatoire, forum des images etc...) sa densité va s'accroître avec le projet du Grand Paris.... Toutefois la singularité de ce jardin réside dans la circulation, un lieu où le promeneur s'attarde, se pose, se repose.

Esthétiquement et culturellement, le jardin s'inscrit entre des points remarquables architecturaux, suivant les 4 points cardinaux ; à l'est le Centre Pompidou, au sud la place Dauphine (via les bâtiments de la Samaritaine), à l'ouest la Bourse du commerce avec l'emblématique colonne de Médicis et enfin au nord Saint-Eustache dont les activités culturelles sont couplées avec celles de la Bourse.

Une particularité tient aussi à la présence du kiosque à musique qui donne la possibilité de performances artistiques multiculturelles (danse ou chant) très impactantes.

Il se trouve néanmoins que pour les passants, les riverains du parc canin, les familiers des parcs à jeux, ce lieu fait repousoir.

Malgré la végétation plutôt réussie (c'est foisonnant, fleuri surtout au printemps) ce jardin va mal.

Force est de constater que cela dépasse les compétences du conseil de quartier. Le but est donc de lancer l'alerte.

Voici l'état des lieux effectué lors de la déambulation du samedi 29 avril dont l'objet était de repérer les situations problématiques. Ces éléments ont été transmis au cabinet du Maire de Paris-Centre et à Véronique LEVIEUX.

- *Le jardin dans son ensemble est un dépotoir à ciel ouvert : les allées, les pelouses et les espaces de végétation sont jonchés de déchets laissés dans la nuit par les fêtards. Le seul employé qui s'active tôt le matin avec sa pince pour retirer les déchets et les bouteilles est obligé de s'engager dans les bosquets pour nettoyer. Nous avons aperçu un duvet, mais également un sac poubelle au sein d'un buisson. Les bosquets font l'objet de visites, et des usagers du jardin semblent tôt le matin absorbés par leur recherches (témoignage).*
- *Les corbeilles Sybel (brûlées pour partie lors des manifestations) restent un sujet, puisque les corneilles s'emploient à les vider tant qu'elles ne sont pas couvertes....*
- *La « prairie » est utilisée par les chiens (malgré le parc canin) ce qui est désastreux pour les pique-niqueurs et les jardiniers. Aucun panneau ne signale la moindre interdiction. L'espace végétal est en conséquence dans état assez lamentable ;*

*(déjection, sur utilisation, non protection adéquate des aires de repos hivernal, etc...)
ce qui n'était pas le cas (témoignage) durant la période covid (herbe haute): ce qui prouve que la nature se déploie quand la fréquentation est régulée. Il faut tout de même saluer les efforts des agents de la ville dont le camp de base se trouve à proximité, rue Berger.*

- *Les banquettes de ciment qui bordent les massifs sont d'une saleté repoussante (tags, déchets types mégots, capsules de bouteilles, détritrus divers sont jonchés à leurs pieds).*
- *Les poteaux, portes d'ascenseurs, bacs à fleurs et portes d'accès au centre commercial Westfield sont tagués et couverts de stickers*
- *Dans l'espace de jeux pour les plus petits, deux périmètres dégradés dont le sol est encore à réparer, grossièrement isolé (depuis des mois) par des barrières de chantier, sans informations ou précautions pour les délais, ce qui est un réel danger tout comme les bosquets de l'aire de jeux qui semblent être minées de trous à rats.*
- *Plusieurs tentes sont implantées sur le pourtour de ce parc à jeux jouissant comme les campeurs de l'eau, du solaire bleu et des frondaisons.*
- *Les sanisettes, qui malgré la précédente alerte du groupe de travail, ne disposent pas toutes de l'extension d'un urinoir pour homme, sont soit inutilisables soit inutilisées. À côté, en conséquence, de fortes odeurs insoutenables (épanchements) se dégagent de ces lieux, rue Berger notamment.*
- *À certains endroits, le sol (dont l'écoulement dans les égouts est défaillant) ainsi que les bords des gradins sont détériorés, des bouches de raccordement dépassent du sol d'une dizaine de centimètres; des pavés sont descellés.*
- *Le stationnement vélo est insuffisant ou mal positionné (face à Monoprix ou à la périphérie du jardin). Donc les garde-corps de rampes d'escalier d'accès au jardin (qui ne peuvent plus servir d'appui aux PMR) sont utilisés comme accroche-vélos.*
- *Les abords immédiats de la crèche ont été rénovés, mais le long du mur en direction de l'angle Turbigo, la situation reste dégradée: le souterrain dont la grille est arrachée, éclairé jour et nuit (depuis septembre 2021) et ouvert à tous les accès est répugnant.*
- *Les portes techniques sont visiblement ouvertes et les souterrains facilement accessibles.*

⇒Une vraie opération de remise en état globale semble avant tout absolument nécessaire.

La proposition soumise à l'avis du Conseil de quartier est la suivante:

- Valider et compléter le diagnostic par une déambulation avec la Mairie et les Services
- Elaborer un plan d'action visant à remettre en état rapidement les lieux dégradés les plus problématiques et dangereux
- Engager une action coup de poing de nettoyage des massifs, des bacs et banquettes
- Prévoir ensuite des actions d'entretien renforcées pour consolider les progrès
- Assurer une surveillance également renforcée par un personnel adapté et efficace.

Derniers points évoqués:

- *Compte tenu de la "soupe" Saint-Eustache que faisons nous avec les sans domicile fixe qui résident aux alentours et dans le jardin sous tente et à la belle étoile? Nous avons*

devant nous des hommes et femmes qui sont désociabilisés, auxquels on ne peut pas demander d'utiliser les poubelles urbaines pour leurs déchets et des sanisettes pour faire leurs besoins.

- *Et puis qu'allons nous faire avec les "trafics" divers ?*
- *Le problème crucial du destin de Mandela dépasse les riverains habitants de HBM..*

Un habitante considère que cette présentation est un peu excessive. Elle souligne que le problème principal est que les gens sont très inciviques et ne prêtent aucune attention à conserver les lieux propres (avec des jets de déchets un peu partout).

Marie-Ange SCHILTZ souligne pour cela qu'il y a urgence à faire une campagne de propreté destinée aux parisiens usagers...touristes etc..

Corinne TRESCA indique que le problème n'est pas la saleté des gens d'où qu'ils viennent, le problème est qu'il y a une tendance aujourd'hui à faire beaucoup d'animations dans le but d'attirer des gens, et derrière cela rien ne suit, le jardin n'est pas entretenu. Un autre exemple tout récent : les parterres végétaux en cours de finalisation sur le Grenier Saint-Lazare sont déjà jonchés de déchets et ne sont pas ramassés faute de personnel. On peut faire des plates-bandes végétalisées partout mais il faudra que les services de la Ville en assurent l'entretien.

Franck BRIAND souligne que ce constat est généralisé, un peu partout ailleurs dans Paris, comme sur les quais de Seine.

Julia CAMES indique que la question fondamentale est le suivi par les entités compétentes que ce soit pour les incivilités (amendes), la présence de sdf (solutions et suivi convenables), trafic de drogue (régulation de lieux qui en favorisent l'existence par surfréquentation, accessibilité...attraits d'usages etc..)

Jean-Daniel BERARD souligne que l'aménagement du jardin est tributaire de son libre accès à toute heure. Ne faut-il pas envisager la fermeture de ce jardin comme c'est le cas pour le square de la Tour Saint-Jacques ? Il faut souligner que le jardin Mandela n'est pas un square mais un lieu de passage aménagé avec des espaces verts arborés.

Hélène d'ALANÇON soulève qu'il n'est pas seulement question de suivi par manque de personnel mais plutôt de surveillance et d'actions (amendes à mettre en œuvre pour tout usager.re) et de choix de matériaux de qualité qui limite les détériorations après peu de temps d'usage (ce qui n'a pas été le cas pour le jardin).

Marie-Ange SCHILTZ, évoque l'existence en cas de canicule d'un îlot de chaleur (considérant que la dalle n'est pas satisfaisante au niveau de l'indice de canopée et manque de fontaines et plans d'eaux en parfait état).

Le groupe de travail demande que le Conseil de quartier approuve la demande :

- D'une déambulation avec la Mairie, élus et les services, permettant d'élaborer un plan d'action
- D'une invitation à tenir un prochain café du maire " Chez Champeaux " avec Hugo Rey directeur de Westfield.

Le conseil de quartier approuve la demande qui permettrait d'élaborer un plan d'action

Comprenant action de nettoyage, remise en état rapide des lieux dégradés et dangereux, maintenance renforcée, surveillance renforcée.

Il est également proposé d'améliorer l'indice de canopée pour renforcer l'ombrage.

Projet d'action « harcèlement de rue » (Julia Cames)

Préambule:

Ce texte fait suite à une problématique dont nous avons commencé à discuter avec Véronique LEVIEUX en groupe de travail sécurité (5/6 personnes , Marie Ange, Françoise, Franck, Alain étaient présents) en analysant les causes de ce phénomène plutôt défini par extension "harcèlement dans l'espace public".

Force est de constater que depuis plusieurs années les problématiques dans les espaces inclus dans le secteur Halles-Beaubourg-Montorgueil sont liées à une forte affluence, beaucoup de touristes en journée et beaucoup de passage en soirée. On a aussi la monoactivité bistrotière avec une population festive jusque tard dans la nuit.

Il y a donc un lien entre la fête et ces dérives ; comment savoir bien faire la fête, comment protéger les riverains et comment bien protéger les usagers (souvent un public assez jeune), non seulement les femmes mais aussi la communauté LGBT Q+ , où il se constate souvent des dérives liées à la désinhibition dûe à la consommation d'alcool.

On pense en conséquence aux JO qui arrivent où il y aura encore plus de personnes. Comment travailler avec la municipalité et les gérants des bars pour prévenir et protéger la population?

Sensibiliser sur le sujet, pour permettre à la municipalité de prendre en compte toutes les facettes pour mieux en réduire l'impact. Le phénomène est très diffus, on estime 85% de la population de tout âge (7 à 75 ans).

Comment trouver les moyens pour être plus dans la prévention.

Mise en œuvre ainsi d'une campagne d'information, supports et pédagogie adressés aux gérants de bars, pour leur public en vue de les protéger ainsi que les riverains, et en même temps libérer la parole des victimes, invisibilisées par méconnaissance du phénomène.

Développer un réseau dans l'arrondissement qui prévoit des actions ainsi que des formations et des lignes téléphoniques d'assistance.

Il a été élaboré par le groupe de travail sécurité, deux fiches actions (que l'on trouve dans le texte distribué) ;

- n° 1 ; synthèse, initialement produite par Céline STEENKESTE, avec les dispositions à prendre pour assurer une vie nocturne apaisée et sécurisée , mises en œuvre en partenariat avec la municipalité en lien avec les associations telles que Bruitparif.

- n° 2 ; objet de la présentation de Julia CAMES, sur l'encadrement du "harcèlement dans l'espace public" en lien avec la sécurité et la prévention pour un public cible. L'objectif est en particulier de pouvoir discuter et d'entendre que le harcèlement existe.

Franck BRIAND, le coordinateur de ce groupe de travail, ajoute qu'il y a eu des initiatives engagées par la Mairie sur la question du harcèlement, mais à son avis, elles se limitent à une campagne type "fêter les 20 ans de...", "fêter la semaine de..." etc , sans être dans un suivi en continu. C'est justement cela qu'il faudra envisager pour ce plan d'action. Situation à expertiser d'abord avec des déambulations pour capter les informations nécessaires sur diverses situations à risque et ressentis de ce qui se passe durant la nuit et dans des rues particulièrement festives. Puis pistes de travail à formaliser et à rendre visibles au plus grand nombre.

Alain GENEL remarque que nous sommes face à un changement de paradigme. Il y a quelque chose à construire, sans tout miser sur le règlement et les interventions de la police comme on le fait dans le cas des terrasses estivales, mais en adoptant une approche de dialogue avec les gérants de bars qui pourrait créer un mouvement vertueux dans ces quartiers un peu compliqués.

Des interrogations suivent sur le texte présenté par Julia CAMES concernant l'appel au contact téléphonique en terme de conseil, dialogue, accompagnement.

Jean-Daniel BÉRARD soulève deux remarques:

- simplifier l'appel aux intervenants dans le processus: il y a pléthore de contacts susceptibles d'être appelés et personne ne sait qui appeler en priorité. Mettre les moyens et avoir un seul numéro qui régit une organisation active 24h sur 24h .
- dissocier dans le texte la proposition de formation des observateurs (gérants, employés etc....) de celle du conseil aux victimes.

Une habitante demande si le problème est vraiment diffus. Elle demande où sont les curseurs et comment définit-on la limite entre les comportements ou expressions verbales tolérables et ce qui relève du "harcèlement de rue" (en particulier adressé aux femmes).

Thomas LUQUET s'interroge lui aussi sur l'utilité de mettre en place un numéro unique qui diffuse aux entités compétentes (urgences, plainte, suivi psychologique, soutien...) pour simplifier le processus. Il a alerté sur le fait que le rôle du conseil de quartier n'est pas de se substituer aux actions de la Police Municipale. Quelle est la limite de sa participation dans le travail que ne fait pas la Police Municipale ?

Julia CAMES indique que tout cela sert à mieux prévoir en amont, en mettant en évidence les lieux qui seraient plus problématiques . Elle indique qu'en liaison avec le groupe de travail, elle a envoyé cette documentation à la Mairie qui devrait amorcer la discussion en lien avec la mise en oeuvre du nouveau contrat de prévention et sécurité (soit avec intégration de ces préconisations dans les fiches, soit dans le cadre du suivi avec les partenaires dans le futur contrat).

Jean-Daniel BÉRARD propose que les associations type "stop harcèlement dans ma rue", "touche pas à mon pote" ou autres entités spécialisées dans ce domaine viennent nous exposer leurs actions en novembre 2023 .

À ce propos, le témoignage d'Elodie ZURCHER représentante du centre Paris Anim' les Halles précise que son association a déjà effectué un travail de prévention auprès des jeunes adolescents (collégiens et lycéens) relatifs aux comportements sexistes et sexuels et de sensibilisation au harcèlement et cyber harcèlement.

Groupe Animation Locale

Proposition d'animation autour du Défenseur du temps dans le quartier de l'Horloge

L'idée est d'organiser une manifestation du Conseil de quartier autour de l'œuvre récemment réinstallée. La complexité de l'organisation du fait des nombreuses autorisations à obtenir nécessite d'adapter le projet.

Un travail avec l'école Saint-Martin pour un projet pédagogique autour de l'œuvre est ainsi envisagé au dernier trimestre 2023.

Sujets divers

Lecture (extrait) par J. MATHIEU du témoignage de l'ancien directeur de l'Institut de la Francophonie d'Hanoï Charles-Xavier Durand (texte soutenu par un ex ambassadeur français Albert Salon) publié en décembre 2021 sur l'avenir de la France (linguistique et culture) en Indochine.

Distribution du document : *Appel à participation des Conseils de Quartier et associations de riverains à travers tout Paris pour un PLU prenant en compte l'environnement sonore*, en vue de l'enquête publique sur le PLU (plan local d'urbanisme bioclimatique) de Paris.

Questions diverses

- Remise en service des automates de la Fontaine de la place Igor Stravinsky, œuvre de Niki de Saint Phalle : quand aura lieu l'inauguration officielle ?
- Quels sont le planning et la localisation des totems sur Paris-Centre pour rencontrer la Police Municipale suite à la présentation de M. BONGIBAUT à la réunion plénière du 13 avril?
- À qui appartiennent les jardinières à l'angle Louvre/Argout côté école de la haute joaillerie? Il y en a plusieurs en bois et une peinte en rose en très mauvais état et taguée depuis des mois. Il conviendrait de les évacuer car leur fonction se limite à servir de cendrier géant, tout en entravant la circulation piétonne à l'angle du trottoir. Anomalie signalée plusieurs fois dans l'application (Dans Ma Rue) DMR au cours des 12 derniers mois sans aucune amélioration.
- Le CQ Marais-Archives souhaiterait que le Projet « de la Culture avant Toute Chose » bénéficie à d'autres habitants de Paris Centre que celles et ceux à proximité de l'actuelle mairie, du secteur Art et Métiers Temple et Enfants Rouges, et a proposé la mise en place de navettes. Ce service de navettes pourrait bénéficier également à d'autres publics pour relier les anciennes mairies qui aujourd'hui ont d'autres fonctions spécifiques. Il serait utile d'implanter des antennes locales (dans les ex mairies du 1er , 2eme et 4ème arrdt) en terme d'accueil des personnes fragiles (personnes âgées, avec handicap etc...)

Annonces

- Vide-greniers des Innocents organisé par l'ADRAQH le 3 juin devant Saint-Eustache - inscriptions le 2 juin de 17h à 19h devant l'église Saint-Eustache.
- Le CQ Marais-Archives va organiser une dictée à l'automne.

Liens utiles :

- Retrouver les précédents compte-rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/halles-beaubourg-montorgueil-17544>.

- Agenda des Conseils de quartiers: <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre?lang=fr>